

Ministry of Education
School Business Support Branch
20th Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
Telephone (416) 327-7503
Facsimile (416) 212-3990

Ministère de l'Éducation
Direction du soutien aux activités scolaires
20^e étage, Édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
Téléphone (416) 327-7503
Télécopieur (416) 212-3990



2009 : SB28

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Surintendantes et surintendants des affaires et des finances
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des
administrations scolaires

EXPÉDITRICE : Cheri Hayward
Directrice
Direction du soutien aux activités scolaires

DATE : Le 10 juillet 2009

OBJET : *Lignes directrices en matière de chaîne d'approvisionnement
dans le secteur parapublic* et conseils scolaires de district de
l'Ontario

En mars 2008, le Conseil du Trésor du gouvernement de l'Ontario a demandé à ce que des lignes directrices établissant des normes, des mesures ainsi qu'un code de déontologie concernant la chaîne d'approvisionnement soient intégrées dans les accords de transfert des organismes du secteur parapublic auxquels le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités versent plus de 10 millions de dollars par exercice, et ce, à compter du 1^{er} avril 2009.

Les *Lignes directrices en matière de chaîne d'approvisionnement* ont été rédigées à la suite de consultations avec différents intervenants et plusieurs organismes parapublics, dont les conseils scolaires. Elles reposent sur deux principes essentiels, soit le [Code d'éthique pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement](#) et la norme des *Politiques et procédures relatives à l'approvisionnement*. Pour des raisons de commodité, j'ai joint au présent document les *Lignes directrices en matière de chaîne d'approvisionnement* (version 1.0), qui ont été publiées le 30 avril 2009 par le Secrétariat de la gestion de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur parapublic.

Le Ministère souligne l'importance des *Lignes directrices en matière de chaîne d'approvisionnement* en aidant le secteur de l'éducation à établir une norme d'excellence commune en matière de chaîne d'approvisionnement et les conseils scolaires à organiser des activités de gestion de la chaîne d'approvisionnement qui sont conformes à la déontologie, efficaces et responsables. Nous vous encourageons à lire attentivement ce document afin de vous assurer que le code de déontologie ainsi que les politiques et procédures relatives à l'approvisionnement de votre conseil s'y conforment. Prenez note que le Ministère a ajouté une exigence de conformité avec les *Lignes directrices* dans la nouvelle version de l'accord-

cadre sur les paiements de transfert qui régira tous les accords de financement des conseils scolaires cette année.

Le Ministère travaillera de concert avec les conseils scolaires afin de veiller à ce que la transition se fasse en douceur et à ce que le code de déontologie en matière de chaîne d'approvisionnement ainsi que les politiques et procédures en matière d'approvisionnement soient mis en œuvre dès mars 2010. Il entend également mettre en place des mesures et des normes additionnelles dès mars 2011. Le Ministère continue de mettre au point des stratégies de communication, dont la création d'une page Web pour AchatsOntario visant à améliorer les communications avec le secteur en ce qui a trait aux documents importants liés à la chaîne d'approvisionnement et aux consultations à venir avec les intervenants. La page Web se trouve sur le site de la Direction du soutien aux activités scolaires au <https://sbsb.edu.gov.on.ca>. Le Ministère travaillera en étroite collaboration avec AchatsOntario et les spécialistes du secteur de l'approvisionnement afin de mettre en œuvre de manière efficace les principes des lignes directrices dans les conseils scolaires, notamment pour la production de rapports. Il procédera à des examens opérationnels afin d'analyser attentivement et de consolider les pratiques gagnantes en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement en plus d'aider le secteur à se conformer aux exigences de la ligne directrice.

Nous aimerions remercier les conseils scolaires qui ont pris part aux consultations précédentes. Nous vous invitons également à assister aux prochaines séances de consultations avec les intervenants d'AchatsOntario au sujet des *Lignes directrices en matière de chaîne d'approvisionnement*. Nous vous tiendrons informés de l'horaire des séances de consultation avec les intervenants du secteur parapublic dès que possible.

Je vous remercie et j'espère pouvoir compter sur votre appui continu dans le cadre de cette importante initiative de gestion de la chaîne d'approvisionnement lancée par le Secrétariat de la gestion de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur parapublic (AchatsOntario).

Veuillez agréer mes sincères salutations.



Cheri Hayward
Directrice
Direction du soutien aux activités scolaires

c. c. Comité d'approvisionnement de l'OASBO
Responsable des achats
Membres du personnel chargés de l'approvisionnement et des achats

